

Compte-rendu du conseil d'administration de mardi 08 octobre 2019

Etaient présents : Dominique ALVADO, Philippe ANDRÉ, Myriam BARATEAU, Florence BOURDON, Valérie FOSSARD, Jean-Claude GARÇON, Alain LANGE, Martine PATIN, Anne-Marie SABINE, Maurice Van GEENHOVEN. Excusé : Vincent DEBAR.

Stabat Mater de Dvorak en Cotentin : 25 choristes de l'Orphéon ont chanté lors de ces concerts. 200 places ont été vendues à Saint Sauveur le Vicomte et 350 au théâtre de Cherbourg. (Il y en avait eu 950 pour le Requiem de Mozart).

Stabat Mater de Dvorak en Calvados : Une présentation du projet sera faite par Alain avant le début des concerts de Caen et de Bayeux. Il faut prévoir un point presse. Des billets sont en vente à l'Office de Tourisme Bayeux-Bessin. Pour la billetterie, prévoir un stock de deux fois 400 billets. Tirer 500 programmes. Il est nécessaire de garder les portes de la cathédrale que nous ne pouvons fermer (une personne au moins par porte, à relayer !) Prévoir deux files d'entrée pour les spectateurs déjà munis de billets et ceux qui en achètent sur place. Organiser une équipe de caisse (Sylvette ? Patrick ? Antoine ? Roger ? et les membres du C.A.) complétée par des choristes, si nécessaire.

Noël 2019 : Quatre concerts auront lieu dans le Bessin. Vendredi 13 décembre à 20h30 à Commes, samedi 14 décembre à 17h00 à Saint Martin des Entrées et à 20h30 à Ver sur mer, dimanche 15 décembre à 17h00 à l'église Saint Patrice de Bayeux. Deux concerts seront donnés à Lübbecke en Allemagne, dimanche 22 décembre (midi et 17h00). Il y a 36 choristes inscrits pour le Bessin et 16 chanteurs pour l'Allemagne. Les églises seront chauffées mais ce n'est pas encore certain pour Saint Patrice... Le voyage à Lübbecke s'effectuera en bus avec sièges inclinables et WC intérieurs. Nous avons reçu un devis de 3850 € pour 35 places avec en plus la nourriture et l'hébergement des deux chauffeurs, soit environ 115 euros par personne pour un bus complet. (Nous avons payé 100 euros en novembre 2013 en conduisant des minibus). Il y a 12 heures de voyage. Nous avons le choix de rouler de jour ou de nuit (c'est le même prix, les deux chauffeurs

se relayant). Une majorité de chanteurs a choisi de voyager la nuit. Participeront au voyage : les chanteurs et leurs accompagnateurs, des membres de l'association Bayeux-Lübbecke et de la municipalité de Bayeux. L'Orphéon va adhérer à l'association Bayeux-Lübbecke (adhésion fixée à 10 euros) et demandera une subvention spéciale auprès de la ville de Bayeux. Le C.A. se prononce en faveur d'une aide financière à accorder aux orphéonistes chanteurs participant au voyage et d'une prise en charge intégrale du voyage pour Corinne Picouveau, cheffe de chœur et pour la plus jeune de ses choristes. Tous les autres accompagnateurs et participants au voyage paieront plein tarif. Il est nécessaire de veiller aux conditions d'assurance des membres de l'association Bayeux-Lübbecke et de la municipalité de Bayeux. Il faut rappeler à tous les participants d'établir une carte européenne de sécurité sociale.

Convention collective de l'animation et évolution des contrats de travail : L'Orphéon doit adapter ses contrats de travail à la réglementation en vigueur. A compter du 1er septembre 2019, début du nouvel exercice, nous appliquerons la convention collective de l'animation, qui correspond mieux à notre activité que celle du spectacle vivant et qui est la seule compatible de notre agrément Jeunesse et Sport. Compte tenu du nombre de spectacles donnés par l'Orphéon, nous devons garder notre licence d'entrepreneur de spectacles. Cette convention prévoit que l'activité se déroule conformément au calendrier scolaire. Un contrat à durée indéterminée (CDI) doit être défini par un temps de travail hebdomadaire fixe. Tout écart (week-end, temps des concerts, etc.) doit faire l'objet d'un avenant (maximum 4 par an), ce qui ne peut s'appliquer à nos salariés.

Par contre, il existe des contrats à durée indéterminée intermittents (CDII), adaptés à une activité à périodicité variable. Le contrat se réfère à une activité annuelle, la rémunération, définie en salaire brut, est mensualisée. C'est ce type de contrat que nous proposerons à nos salariés. La rémunération minimum est déterminée en fonction de la classification et de la valeur du point de référence (6,24€ au 01/01/2019), ce qui est nettement inférieur aux rémunérations versées actuellement.

Le conseil approuve le versement d'une prime de Noël de 300 euros pour les deux cheffes de chœurs.

Budget prévisionnel des chœurs : Il y a actuellement 19 inscrits au chœur du Mercredi pour le programme « Amour » ce qui est inquiétant du point de vue musical et financier... Il est rappelé qu'une quarantaine de choristes est nécessaire pour équilibrer le budget ordinaire de fonctionnement du chœur afin de verser les salaires des répétitions des cheffe de chœur et pianiste-accompagnateur. Le conseil rappelle la nécessité de maintenir le calendrier choral sur le calendrier scolaire et décide qu'il n'y aura plus de répétition pendant les vacances, de limiter les weekends de travail et les frais de mise en scène.

L'effectif du Chœur du Mercredi s'effondre et ses participants vieillissent. Si l'on peut penser que le Chœur atteindra une trentaine de chanteurs, la question d'attirer de nouveaux choristes devient prioritaire.

Peut-on envisager une campagne de recrutement pour le nouveau programme (affiches, point presse, insertion dans le programme Dvorak...) ?

Le P'tit Chœur, au contraire, voit croître ses effectifs. Il y a maintenant 35 choristes et la nécessité de travailler davantage en pupitres se fait sentir. Nous allons demander à Mélanie Ghestin d'intervenir régulièrement avec Corinne après son retour de congé de maternité.

L'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaires sont fixées au **jeudi 21 novembre à 20h30**. La clôture comptable devra avoir été finalisée au préalable. Jean-Claude souhaite avoir recours à une aide pour la saisie des écritures.

Une nouvelle convention avec la ville de Bayeux est en cours : l'Orphéon a dû enlever le piano et les armoires de la salle rouge et doit maintenant établir une demande pour pouvoir utiliser cette salle. Les réserves de la salle rouge restent, pour l'instant, à disposition.

Jumelages :

- Le programme médiéval sera donné en concert samedi 13 juin à Flers en collaboration avec l'école de musique de cette ville. Ce concert sera redonné dimanche 14 juin à la salle des fêtes d'Isigny sur mer.

- La semaine Chantante : le conseil donne son accord pour organiser une semaine chantante avec nos anglais et allemands en avril 2021 à Bayeux, sur le modèle de la semaine vécue à Dorchester en avril 2019 (répétitions puis concert en fin de semaine). Jean-Claude coordonne les différents interlocuteurs. Nos amis anglais et allemands ont prévu de venir en parler avec nous lors des Fêtes Médiévales 2020.

La mise à jour des statuts et règlement intérieur sera le principal sujet à l'ordre du jour du **prochain C.A. mardi 05 novembre à 20h30.**

Questions diverses :

- En juillet 2019, il y avait 20 pupitres pliants et 10 pupitres sur pied. Vincent a commandé 10 nouveaux pupitres.
- Dominique a recensé 11 clés différentes ouvrant différentes portes ! Martine devra avoir une clé pour accéder au secrétariat et réaliser les billets d'entrée des concerts Dvorak.
- Archives : Dominique a prêté des documents à l'association Bayeux-Dorchester pour son 60^e anniversaire et effectué une importante recherche de documentation pour monsieur Jean Poitevin qui cherchait à en savoir davantage sur la vie de son père, Arthur Poitevin, résistant et membre de l'Orphéon de Bayeux après son retour de Dachau, en vue de la rédaction d'un livre en sa mémoire.
- Veuillez noter que le portrait de Beethoven a 70 ans aujourd'hui !
- Ateliers vocaux : Il y a 20 inscrits aux Ateliers Vocaux des mardi et samedi. Un projet de concert orphéonique est à l'étude pour la fin mai (Pentecôte) avec le Chœur d'Hommes.
- Où pourrait-on entreposer les peintures de monsieur Villon ?
- Pour répondre à la demande de Madame Yvonne Le Brun, le chœur d'Hommes chantera à la cathédrale de Bayeux durant l'office hommage pour la journée du Souvenir des Déportés à l'occasion du 75^e anniversaire de la Libération des camps de concentration, dimanche 26 avril 2020. Une reprise en concert du programme du 75^e anniversaire du Débarquement est-elle possible ?